

RONDE D'ERMONT

POUR SE RENDRE AU DÉPART

Complexe sportif Auguste-Renoir à Ermont, rue du Syndicat à partir de 8h30.

- Transport en commun

Ligne SNCF Paris Nord/Valmondois : descendre à la gare Gros-Noyer/Saint-Prix.

RER ligne C : changer à Ermont-Eaubonne, prendre la direction de Valmondois et descendre à la gare Gros-Noyer/Saint-Prix.

- Par la route : depuis Paris, autoroute A15-Autoroute A115, sortie Eaubonne.

Attention : circulation et stationnement difficiles.

RÉCOMPENSES

✚ Récompenses aux premiers de chaque catégorie de la Ronde, à chaque fin de course.

✚ Licence gratuite au Club athlétique ermontois pour les deux premiers non licenciés de la catégorie minime, masculins et féminins sur l'épreuve du 5 km.

TARIFS ET INSCRIPTIONS

Inscription uniquement en ligne **dès le 12 octobre (9h)** jusqu'à épuisement des dossards. Pour s'inscrire, voici le lien ouvert **jusqu'au 12 novembre à 12h** :

<https://in.njuko.com/ronde-dermont-2026>

Pour les clubs, pas de forfait mais la possibilité de faire des inscriptions groupées sur le formulaire d'inscription en ligne.

Les inscriptions clubs ne sont pas prioritaires vis-à-vis des coureurs individuels, l'organisateur ne pourra pas être tenu responsable du manque de dossards disponibles en fin de période d'inscription.

10 km = 12€ (licencié) / 14€ (non-licencié) - 5km = 8€. Frais de transaction inclus dans le tarif

et offerts par l'organisateur. *En raison des coûts d'organisation et des frais engagés non récupérables par les organisateurs, les inscriptions ne sont pas remboursables en cas d'annulation de l'épreuve.*

RENSEIGNEMENTS

Club Athlétique Ermontois

01 39 95 04 80

Direction de la Jeunesse, Sports et Vie de quartier

37 bis rue Maurice-Berteaux – 95120 Ermont

01 34 44 10 30 – sports@ville-ermont.fr



30^e RONDE D'ERMONT

Dimanche 15 novembre 2026 - 9 h > 12 h
Complexe sportif Auguste-Renoir (rue du Syndicat)



**1 euro par dossard
sera reversé à**

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Inscription UNIQUEMENT EN LIGNE sur
in.njuko.com/ronde-dermont-2026

Club Athlétique Ermontois

✚ 01 39 95 04 80

Direction de la Jeunesse, Sports et Vie de quartier

✚ 01 34 44 10 30

Cap Marathon

✚ 01 34 28 06 58

Retrait des dossards chez Cap Marathon

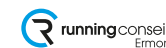
4 rue de la République, 95120 Ermont

Vendredi 13 novembre de 14h à 19h

et samedi 14 novembre de 10h à 18h

Au gymnase Auguste-Renoir le dimanche avant le départ

Attention : pas d'épingles à nourrice fournies avec le dossard (venir avec)



RÈGLEMENT

PARCOURS

Le départ est donné rue du Syndicat à Ermont, l'arrivée est jugée sur la piste du stade Renoir. L'épreuve comporte 2 courses au choix :

Course 5 km **Départ : 9 h 15**

Course 10 km **Départ : 10 h 30**

Pour la 30^e édition, des échauffements en musique seront organisés avant chaque début de course. **Nouveauté !**



PLAN À TÉLÉCHARGER
EN FLASHANT CE QR CODE



ATTENTION

- Les benjamins n'ont pas accès aux épreuves
- Les minimes peuvent participer uniquement à la course du 5 km

CHRONOMÉTRAGE

- + Le chronométrage est assuré par un prestataire agréé par la FFA
- + Système de chronométrage à puces avec prise en compte du temps réel

CATÉGORIES

Sur le 5 km

Minimes	Masters M1-M2
Cadets	Masters M3-M4
Juniors	Masters M5-M6
Espoirs	Masters M7-M8
Seniors M0	Masters M9-M10

Sur le 10 km

Cadets	Masters M3-M4
Juniors	Masters M5-M6
Espoirs	Masters M7-M8
Seniors M0	Masters M9-M10
Masters M1-M2	

**Épreuve labellisée FFA au niveau régional IDF
comptant pour le challenge du Val d'Oise des courses hors stade.**

UN T-SHIRT OFFERT À TOUS LES PARTANTS

À RÉCUPÉRER IMPÉRATIVEMENT DIMANCHE AU GYMNASSE AVANT CHAQUE COURSE

VESTIAIRES

Des vestiaires et des toilettes seront mis à disposition des participants. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration à l'extérieur. Une consigne sera assurée par les bénévoles.

SÉCURITÉ

La sécurité est assurée par les Polices nationale et municipale et par des signaleurs bénévoles. La Croix-Rouge sera présente sur place et sur les parcours. L'utilisation d'engins à moteur est strictement interdite.

COURSE SOLIDAIRE

Une partie des droits d'inscription sera reversée à l'AFM Téléthon.

SANTÉ - LICENCE / ATTESTATION / QUESTIONNAIRE

Le certificat médical de non contre-indication n'est plus autorisé pour les personnes majeures pour participer à des courses à pied, et est remplacé par le PPS (Parcours de Prévention Santé).

- > Majeur : fournir une **licence FFA** en cours de validité (compétition, running, entreprise, encadrement, découverte, santé loisir, athlétisme) ou **Pass j'aime courir** OU un **numéro d'attestation de Parcours de Prévention santé** en cours de validité (pour l'obtenir, rendez-vous sur <https://pps.athle.fr>)
- > Mineur : remplir un **questionnaire santé** lors de l'inscription en ligne, certifié par le représentant légal de l'enfant

ASSURANCES

Responsabilité civile : les organisateurs ont souscrit une police auprès de la PNAS.
Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

RESPONSABILITÉ

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.